



Nom Prénom
adresse

Date d'émission : 20 mai 2019

Mon dossier

Accédez à votre dossier en tout temps
www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Depuis le 1er janvier 2019, l'Allocation famille remplace le paiement de Soutien aux enfants.

Vous trouverez dans cet avis l'information sur votre Allocation famille, sur votre supplément pour enfant handicapé et sur votre supplément pour l'achat de fournitures scolaires pour la période de juillet 2019 à juin 2020.

Votre profil

Les sommes auxquelles vous avez droit sont basées sur les renseignements ci-dessous. Veuillez nous aviser rapidement si des corrections sont nécessaires.

- Conjoint :
- Revenu familial pour l'année 2018 : \$.
- Un enfant de moins de 18 ans réside avec vous au Québec.
- Aucun enfant en garde partagée.

Prénom	Mois de naissance	Note
Prénom de l'enfant	Mars 2009	A D

- A Droit au supplément pour enfant handicapé
- D Droit au supplément pour l'achat de fournitures scolaires

Allocation famille

Versement du
2 juillet 2019

Cette somme inclut un montant de 102,00 \$ pour le supplément pour l'achat de fournitures scolaires. Un seul versement annuel.

Cette somme vous sera versée par dépôt direct.

Pour le détail de vos prochains versements, référez-vous au tableau de la section **Versements à venir**.

Conservez cet avis.